

le 25^{ème} d'octobre 1702 a été baptisée
 Marie Anne payelle fille légitime de
 Martin et Claire quoduelle manouvriers
 de cette paroisse née le même jour et an
 que dessus par moy soussigné
 curé de la paroisse de St folquin
 a wisernes le parrain a été Charles
 de Remenghem fils de Jean et
 Anne Nieurlet manouvriers la maraine
 a été Marie Anne de Marie veuve
 de Charles quoduelle meunière de cette
 paroisse les quelles ont déclaré tous
 deux ne savoir écrire.
 Marque de Charles + de Remenghem
 Marque de Marie Anne + de Marie
 J Le Chatelain cure de wiserne

B.1702.10.25

le 25^{ème} d'octobre 1702 a été baptisée **Marie Anne payelle** fille légitime de
 Martin et Claire quoduelle manouvriers de cette paroisse née le même jour et an
 que dessus, par moy soussigné curé de la paroisse de st folquin
 a wisernes le parrain a été Charles de Remenghem fils de Jean
 et Anne Nieurlet manouvrier la maraine a été Marie Anne de Marie veuve
 de Charles quoduelle meunière de cette paroisse les quelles ont déclaré tous
 deux ne savoir écrire

Marcque de Charles + de Remenghem

Marcque de Marie Anne + de Marie

J Le Chatelain cure de wiserne